

France-Visas

Le site officiel des visas pour la France

Récépissé de demande de visa

Le 20/12/2018, la demande suivante a bien été enregistrée par le système France-Visas.

Référence de la demande : FRA1TG20187009396

Nom: MOUADINE

Prénom(s): Bilal

Date de naissance : 19/09/1987



PIECES JUSTIFICATIVES REQUISES POUR LE DEPOT DE VOTRE DEMANDE

Le jour de votre rendez-vous, merci de vous présenter muni de votre passeport ou tout autre document de voyage (contenant au moins deux pages vierges consécutives) + copie de la page identité de ce document et des derniers visas obtenus + Originaux et copie de l'ensemble des documents listés ci-après, traduits en Français ou Anglais

Attention : l'absence d'un ou plusieurs de ces documents peut aboutir au refus du visa demandé. Le service des visas compétent se réserve le droit de vous demander des documents et des informations complémentaires.

Pré-requis		
		Document de voyage, valable au moins trois mois après la date prévue du retour
		Formulaire de demande daté et signé
		Photographie d'identité
		Si vous n'êtes pas un ressortissant de votre pays de résidence , preuve de votre résidence légale dans ce pays (titre de séjour)
Objet du voyage/séjour		
		Confirmation de la réservation d'un voyage organisé ou tout autre document indiquant le programme envisagé
		Pré-réservation du billet aller-retour d'avion, d'autobus ou de bateau ou certificat d'immatriculation du véhicule, le cas échéant.
Assurance médicale de voyage		
		Attestation d'assurance médicale de voyage (voir FAQ pour détails)
Hébergement		
		Attestation d'accueil (en cas d'hébergement chez un particulier) ou réservation d'hôtel
Ressources		
		Originaux des relevés bancaires des trois derniers mois, des trois derniers bulletins de paie ou justificatifs de pension et/ou autre
		preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas.
Preuve installation dans pays Résidence		
I	\neg	Salariés : attestation de travail et attestation de déclaration de salaires délivrée par la CNSS.

H/F d'affaires, commerçants, prof. libérales : inscription de la société au registre du commerce, statuts de la société, original de la

patente et de l'IRG pour l'année en cours, déclaration du dernier paiement en date d'autres impôts effectué, relevés bancaires des 3 derniers mois, carte prof. du demandeur ou attestation de l'ordre prof.

Fonctionnaires: attestation de fonction.

Agriculteurs : attestation d'exploitant agricole, certificat de titre de propriété agricole.

Retraités : attestation de pension. Etudiants : certificat de scolarité/carte d'étudiant pour l'année en cours, original de l'acte de naissance ou livret de famille des parents, document de prise en charge signé et légalisé établissant la situation socio-professionnelle des parents/du ou des représentants légaux.

TARIF APPLICABLE

Le jour de votre rendez-vous, vous devrez vous acquitter du montant des frais de dossier qui s'élèvent à : 60.0 €*.

* Ce montant est donné à titre indicatif et doit être acquitté en monnaie locale. Certains cas particuliers peuvent donner lieu à des tarifications spécifiques selon la réglementation en vigueur. Dans le cas où le dépôt de votre demande est effectué auprès d'un prestataire de service, des frais de services seront perçus par celui-ci.